

IDENTIFICATION	
Unité de formation :DROIT SOCIAL Activité d'enseignement :DROIT SOCIAL Cours :	Section :CPT C - SEC C
Nombre de périodes :40	Nombre de crédits ECTS :
Dossier pédagogique :713401U32D1	N°UF : 458
	Unité déterminante : N

DESCRIPTION
<p><b>Capacités préalables requises :</b></p> <p><b>2.1. Capacités</b></p> <p><i>Face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ;</li> <li>◆ les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ;</li> <li>◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ;</li> <li>◆ structurer et justifier la démarche juridique mise en oeuvre.</li> </ul> <p><b>2.2. Titre pouvant en tenir lieu</b></p> <p>Attestation de réussite de l'unité de formation : «<b>DROIT CIVIL</b>» de l'enseignement supérieur économique de type court.</p>
<p><b>Contenu du cours :</b></p> <p><b>INTRODUCTION</b></p> <p><b>CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL</b></p> <p><b>CHAPITRE 2 : CONDITIONS DE FORMATION DU CONTRAT DE TRAVAIL</b></p> <p><b>CHAPITRE 3 : LES CONTRATS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE DE LA DUREE</b></p> <p><b>CHAPITRE 4 : LES DIFFERENTES CLAUSES DU CONTRAT</b></p> <p><b>CHAPITRE 5 : LES OBLIGATIONS DES PARTIES</b></p> <p><b>CHAPITRE 6 : LA SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL</b></p> <p><b>CHAPITRE 7 : LA CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL</b></p> <p><b>CHAPITRE 8 : LA REMUNERATION</b></p>

**CHAPITRE 9 : LES VACANCES ANNUELLES**

**CHAPITRE 10 : LES JOURS FERIES**

**CHAPITRE 11 : LE REGLEMENT DE TRAVAIL**

**CHAPITRE 12 : LES ORGANISMES PROFESSIONNELS**

**CHAPITRE 13 : LE STATUT SOCIAL DU TRAVAILLEUR INDEPENDANT**

**CHAPITRE 14 : ORGANIGRAMME DE LA SECURITE SOCIALE**

**Capacités terminales :**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,**

*face à des situations issues de la vie courante, en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,*

- ◆ d'identifier celles qui sont concernées par le droit social ;
- ◆ de résoudre ou prévenir les problèmes juridiques susceptibles de se présenter, en y appliquant les dispositions appropriées du droit social et, le cas échéant, en y intégrant des notions ou des relations avec le droit civil ;
- ◆ d'analyser les termes d'un contrat de travail le mieux approprié à une situation donnée et d'en justifier la conformité pour en expliciter les termes aux cocontractants ;
- ◆ de justifier les diverses formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :**

- ◆ de la cohérence des propositions et de la démarche ;
- ◆ de la pertinence des choix ;
- ◆ de la logique de l'argumentation ;
- ◆ du recours judicieux aux différentes sources du droit ;
- ◆ des références aux principes généraux du droit civil ;
- ◆ du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi du langage juridique.

**Bibliographie :**

Code pour l'étudiant en droit de l'année scolaire en cours, partie droit social, Kluwer .

Syllabus de droit social de madame Vannes juge et professeur à l'ULB.

Alexander F., « Manuel de législation sociale », de Boeck, 2003.

Articles issus de différentes revues juridiques en fonction de l'actualité.

Guide de législation sociale 2010 édité par la CSC.

<b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>
-----------------------------

ROMAN Catherine
-----------------

<b>METHODOLOGIE</b>
---------------------

**Matériel dont vous aurez besoin**

Une farde avec des feuilles et de quoi écrire.

Le code de droit social.

Une calculatrice pour faire les exercices.

Un calendrier de l'année en cours et de l'année précédente.

**Méthode de travail**

Cours magistral avec interactivité des étudiants ;

Travaux de groupe ou seul sur les textes légaux ;

Exercices pratiques sur la plupart des points enseignés ;

Analyse et critique de documents ou textes qui vous seront fournis lors du cours.

<b>MODES D'ÉVALUATION</b>
---------------------------

**L'évaluation formative**

- Durant les cours les étudiants sont amenés à réaliser des exercices seuls qui seront corrigés en classe, ce qui leur permettra et me permettra de se situer dans leur apprentissage ;
- De plus ,ceux qui le souhaitent peuvent effectuer chez eux des exercices complémentaires et supplémentaires.

**L'évaluation sommative**

Au terme de chapitres importants, nous fixerons une date pour des évaluations sommatives qui entreront en ligne de compte pour l'évaluation finale (certificative) et ce, afin d'encourager les étudiants à ne pas laisser s'accumuler la matière et à se situer dans leur apprentissage(1/3 des points)

**L'évaluation certificative**

Qui aura lieu lors du dernier cours et qui portera sur les capacités terminales explicitées au cadre Capacités terminales (2/3 des points).